

À la une...



Lætitia Rebord milite pour le droit à une vie affective et sexuelle - © CG38 - F.Pattou

📄 ✉️ 🔍 🔊 📱 + partager

## Handicapés, le droit à une vie sexuelle

Par Marion Frison, publié en janvier 2014

**Souvent tabou, la sexualité l'est plus encore quand on évoque le handicap. Pourtant, les personnes handicapées éprouvent comme les autres, des sentiments, du plaisir et des désirs**

Dans ses fantasmes, elle fait battre le cœur de plusieurs amants. Dans la vie réelle, Lætitia Rebord n'a jamais connu de relations amoureuses. Cette jeune grenobloise de 31 ans, atteinte d'amyotrophie spinale, est lourdement handicapée. *"Je n'ai jamais marché, et je ne peux bouger que le pouce de ma main gauche"*, explique-t-elle. Huit auxiliaires de vie se relaient chez elle, 24 h / 24 h, pour l'aider à accomplir les gestes de la vie quotidienne.

Malgré son handicap, **Lætitia a réussi un parcours professionnel sans faute** grâce, dit-elle, à ses parents, qui se sont battus pour qu'elle grandisse en milieu ordinaire. Après une scolarité classique et un bac littéraire, elle a décroché un **Master de traduction multilingue** à l'Université Stendhal de Grenoble, en 2007. Depuis, elle est salariée à mi-temps en télétravail comme traductrice au service marketing d'une grande entreprise iséroise. Après avoir acquis son indépendance professionnelle, **Lætitia milite aujourd'hui pour le droit des personnes handicapées à une vie affective et sexuelle.**

*"Pour les personnes valides, la question est encore taboue, voire malsaine. Or, nous sommes des êtres humains avant d'être des personnes handicapées, avec des désirs. J'ai peur de mourir sans avoir eu de rapport sexuel"*, confie-t-elle. Lætitia a fait appel à des escort-boys, en vain ! **Elle se dit prête, aujourd'hui, à recourir aux services d'un assistant sexuel**, bien que la loi l'interdise.

*"Avoir une relation sexuelle n'est pas une fin en soi. Je rêve d'une vie affective épanouie, et je crois encore au prince charmant. Mais aujourd'hui, je manque de confiance en moi. Un assistant sexuel pourrait m'aider à découvrir mon corps et à me sentir femme. Je vois cela comme une étape pour m'aider à construire ma vie affective"*, précise-t-elle.

Sur le même sujet...



**"On n'est pas des anges", un film à voir**



**"En finir avec les discriminations"**



**L'avis de Gisèle Perez**

## Faire évoluer les mentalités

Les privations sentimentales et sexuelles sont autant de souffrances que les personnes handicapées cumulent avec le handicap. Afin de lutter contre cette solitude affective, **Lætitia Rebord a créé**, en 2005, **Handicap et sentiments**, un forum Internet où l'on parle d'amour au sens large, des amourettes fleur bleue aux problèmes de sexualité. Depuis cet été, elle milite au sein de la toute jeune **Association pour la promotion de l'accompagnement sexuel** (Appas). Avec un objectif : Faire évoluer les mentalités pour que le handicap ne rime pas avec frustration.



### En parler avec le Planning familial pour briser le tabou

Le cas de Lætitia n'a rien d'exceptionnel. Souvent, les personnes handicapées se heurtent à une société qui leur refuse, sans le dire, le droit à une vie intime. L'information sur la contraception, la rencontre avec un gynécologue ou le simple fait d'aborder le sujet de la sexualité s'avèrent délicats. *“Or, contrairement à ce qu'imaginent de nombreuses personnes valides, les personnes handicapées ne sont ni asexuées, ni dans l'incapacité d'avoir des relations intimes. Comme tout le monde, elles recherchent un équilibre affectif, relationnel et sexuel”*, souligne **Métilde Wendenbaun**, du Planning familial de Grenoble.

*“Les parents éprouvent des difficultés à considérer leur enfant comme un adulte lorsqu'il souffre de handicap mental. A cette angoisse, s'ajoute la hantise d'un éventuel enfant à naître”*, explique **Anne Coignet**, conseillère conjugale au Planning familial. **La situation n'est pas plus simple dans les établissements.** La plupart d'entre eux inscrivent dans leur règlement intérieur l'interdiction d'avoir des rapports sexuels.

D'où une **sexualité clandestine**, qui entraîne une augmentation des risques de violences.

**Le Planning familial de Grenoble intervient à la demande des établissements spécialisés pour briser ce tabou.**

*“Nous accompagnons les professionnels dans leur réflexion... Progressivement, des initiatives apparaissent comme la mise en place de temps et de lieux de rencontres amoureuse...”*, précise **Métilde Wendenbaun**. **Les conseillères conjugales et les médecins du Planning familial animent aussi des groupes de paroles** avec les résidents. *“Avec les établissements, nous travaillons sur les notions de corps, de respect de soi, du sentiment amoureux, du chagrin ; à la demande de l'établissement, nous avons également abordé le sujet de la contraception. Nous réfléchissons à la définition de l'intimité. Il est important de connaître son corps, ses limites, sa capacité à dire non...”*, ajoute **Anne Coignet**.

Accueil > Handicap > Handicapés, le droit à une vie sexuelle



Métilde Wendenbaun, chargée de communication au planning familial de l'Isère. - © CG38 - F.Pattou

 + partager

## "En finir avec les discriminations"

Par Marion Frison, publié en janvier 2014

- Isère magazine : *Certaines associations réclament la légalisation du métier d'assistant sexuel. Qu'en pensez-vous ?*
- Métilde Wendenbaun du planning familial de Grenoble : *La sexualité ne se résume pas à l'acte sexuel. L'amour, le désir, le plaisir sont essentiels. L'assistance sexuelle est une option parmi d'autres, mais **le débat ne doit pas occulter les vraies questions** : le regard de la société, l'accessibilité, le respect de l'intimité... Il faut **faire en sorte d'en finir avec les discriminations** de toutes sortes. Permettre aux personnes handicapées d'**accéder à la formation, à l'emploi et aux loisirs**, c'est leur permettre de faire des rencontres, d'où découlera, éventuellement, une **vie affective et sexuelle**.*